

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Real Asset Portfolio

un compartiment de ACMBernstein SICAV

Class S Shares (LU0654561769)

Le Fonds est géré par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., une entité du groupe AllianceBernstein

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement

Le Fonds cherche à maximiser le rendement de votre placement à long terme.

Politique d'investissement

Dans des circonstances normales, le Fonds investit essentiellement dans des actifs susceptibles (i) de surperformer les actions mondiales pendant les périodes d'inflation et/ou (ii) de profiter des périodes de croissance économique mondiale. Ces actifs comprennent les titres liés aux matières premières, les actions liées à l'immobilier, les changes et les titres de créance, toutes qualités et tous types d'émetteurs confondus (y compris les titres de créance corrigés de l'inflation). Les parts de l'actif net du Fonds pouvant être investies en actions, titres de créance ou devises ne font l'objet d'aucune limitation.

Il fera appel aux instruments dérivés dans une vaste mesure (i) afin de renforcer son exposition, (ii) à des fins de gestion efficace du portefeuille et (iii) pour réduire les risques potentiels.

Monnaie du Fonds

La devise de référence du Fonds est USD.

Politique de distribution

Cette catégorie de parts n'est pas une catégorie de parts de distribution. Le revenu et les plus-values réalisés par le Fonds sont réinvestis.

Fréquence des opérations de rachat

Les parts peuvent être rachetées les jours où la Bourse de New York et les banques luxembourgeoises sont ouvertes.

Glossaire

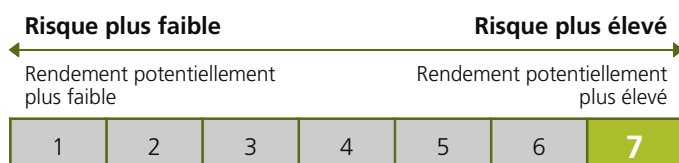
Titres liés aux matières premières: actions de producteurs de matières premières ou d'autres émetteurs liés aux matières premières et autres placements en OPCVM admis permettant d'obtenir une exposition indirecte aux matières premières.

Titres de créance: titres représentatifs de l'obligation de rembourser une dette, avec intérêts.

Instruments dérivés: instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

Actions: titres représentatifs d'une participation dans une société.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Que signifie cet indicateur de risque ?

Cet indicateur du risque/rendement synthétique (SRRI) révèle les performances que le Fonds est susceptible de réaliser et le risque de perte de tout ou partie de votre capital. En règle générale, un potentiel de gains élevés s'accompagne d'un risque de perte supérieur. La catégorie la plus faible ne correspond pas nécessairement à un placement dénué de tout risque.

La note ci-dessus est une estimation et non une garantie. Elle est calculée au moyen de méthodes sectorielles standards et repose sur la volatilité à court terme (l'ampleur des hausses et des baisses du cours effectif ou estimé des parts du Fonds sur cinq ans).

Il se peut que les données historiques ne donnent pas d'indication fiable quant au profil de risque futur de ce Fonds. Aucune garantie ne peut être émise quant à la pérennité de la catégorie de risque/

rendement de ce Fonds, qui est susceptible de changer au fil du temps.

Pourquoi ce Fonds appartient-il à cette catégorie?

Aucune garantie ne peut être émise quant aux fonds propres du Fonds. Le Fonds investit dans des titres qui peuvent faire l'objet de fortes fluctuations, à la hausse comme à la baisse, et générer des gains ou pertes significatifs.

Risques liés au Fonds mais non inclus dans le SRRI

La note ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'événements importants imprévisibles, lesquels pourraient amplifier les risques quotidiens et s'accompagner d'autres risques, tels que:

Risque de contrepartie: si une entité avec laquelle le Fonds fait affaire devient insolvable, les paiements dus au Fonds pourraient être retardés, réduits ou éliminés.

Risque lié à la liquidité: certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au prix souhaité.

FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,15 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

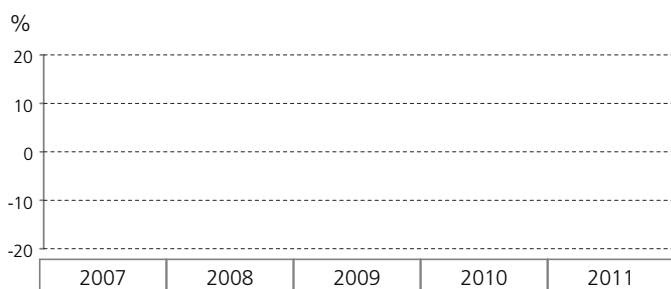
Les droits d'entrée et de sortie correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – votre conseiller financier pourra vous renseigner sur le sujet.

Le chiffre des frais courants repose sur les dépenses encourues pendant l'exercice clôturé en décembre 2011 et peut varier d'une année à l'autre. Il exclut:

- les frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de droit d'entrée/de sortie acquitté par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.alliancebernstein.com/investments.

PERFORMANCES PASSÉES



Les données disponibles sont insuffisantes et ne donnent pas d'indication utile de la performance passée.

Veuillez noter que la performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La performance passée est présentée après déduction des frais courants. Tous les droits d'entrée/de sortie sont exclus du calcul.

Le Fonds a été lancé le 18/07/2011.

La catégorie de parts du Fonds a été lancée le 30/09/2011.

La performance est indiquée uniquement lorsque l'historique de performance est disponible sur une année entière.

La performance passée a été calculée en USD et est exprimée sous la forme d'une variation en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque exercice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire & Agent administratif:

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg

Société de gestion:

AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.
2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Vous pouvez obtenir le prospectus sans frais en anglais, français, allemand et italien, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien, norvégien et espagnol au siège social de la société de gestion ou sur Internet à l'adresse www.alliancebernstein.com/investments.

Les parts du Fonds peuvent être offertes dans d'autres monnaies. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir de plus amples détails.

Echange de parts: le Fonds est un compartiment de ACMBernstein SICAV, qui est composé d'autres compartiments. L'actif et le passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments de ACMBernstein SICAV. Dans certaines condi-

tions, vous pouvez convertir vos parts en parts d'un autre compartiment de ACMBernstein SICAV. Pour obtenir de plus amples détails sur la conversion, veuillez vous référer à la section intitulée "Comment échanger ou convertir des parts" du prospectus, qui est disponible sur Internet à l'adresse

www.alliancebernstein.com/investments ainsi qu'au siège social de la société de gestion.

Fiscalité: le Fonds est soumis à la loi et aux réglementations fiscales de Luxembourg, ce qui pourrait avoir des effets sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence. Pour obtenir de plus amples détails, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité: AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. peut uniquement être tenu responsable sur la base d'une déclaration figurant dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou contraire aux parties du prospectus du Fonds concernées.

Hors d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, ACMBernstein SICAV exerce ses activités sous le nom d'AllianceBernstein.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). Ces informations clés pour l'investisseur sont correctes en date du 15/06/2012.